

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de ce jour

Evolution du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire d'Agripower s'est réunie ce matin au siège social de la Société.

Les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée ont toutes été adoptées à une très large majorité, à l'exception de la 13^{ème} résolution qui a été rejetée conformément à la recommandation du Conseil d'administration.

En matière de gouvernance, l'Assemblée a renouvelé pour une durée de 3 ans les mandats d'administrateurs de Christophe Wagner et d'Emmanuel Walliser et a approuvé la nomination de Jean-Philippe Cagne en tant que nouvel administrateur indépendant pour une durée de 3 ans. Jean-Philippe Cagne apportera sa forte expertise du secteur du gaz et de l'électricité, fort de plus de 30 ans d'expérience dans différentes fonctions de direction et de management (exploitation de réseaux, commercial, innovation et investissement) au sein d'Engie et GRDF.

Le Conseil d'Administration présidé par Guillaume Labarrière Président Directeur Général est désormais composé de 4 administrateurs, dont 3 indépendants.

Les résultats des votes seront disponibles dans les prochains jours sur le site www.agripower-france.com/fr/investisseurs/assemblee-generale/

Prochain communiqué financier :

Résultats semestriels 2025-2026 – 26 mars 2026

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception et la réalisation d'unités de méthanisation, pouvant aller jusqu'à des prises de participations capitalistiques.

En 2024-2025, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires économique de 4,4 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Guillaume Le Floch
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 70

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34